

Généralisation des évaluations nationales, labellisation des manuels de cycle 2, réécriture étriquée des programmes : les différentes mesures du “choc des savoirs” correspondent à une même volonté d’encadrer très strictement les pratiques pédagogiques des enseignant·es. Dans cette optique, les apprentissages de l’école primaire se limiteraient aux “savoirs fondamentaux” et le rôle des professeur·es se résumerait à appliquer la méthode prescrite par le ministère.

Pour la liberté pédagogique

La procédure de labellisation devait concerner, à terme, l’ensemble des manuels du CP à la terminale mais la commission chargée de délivrer le précieux label “Éducation nationale” ne se contentera pas de vérifier la conformité aux programmes : elle contrôlera aussi la “qualité pédagogique et didactique” des manuels. Pour recevoir le label, les éditeurs de manuels devront donc respecter à la lettre les consignes qui leur seront données.

Pour SUD éducation, ce contrôle tatillon des outils pédagogiques n’est pas accep-

table : les enseignant·es doivent pouvoir continuer à utiliser les méthodes pédagogiques qui leur semblent les plus efficaces pour faire réussir les élèves, sans pression des inspections et sans contrainte financière des municipalités.

Alors que le ministère indique que seuls les manuels labellisés seront financés par l’État, le risque est en effet grand de voir les municipalités refuser de prendre en charge l’achat d’outils pédagogiques qui n’auraient pas été labellisés.

Contre l’évaluation permanente

Le ministère annonce la généralisation des évaluations nationales. Alors qu’elles sont déjà devenues l’outil privilégié du ministère pour réduire l’ensemble des questions éducatives à des statistiques, leur généralisation laisse présager le pire : non seulement les élèves seront trié·es dès la 6e en fonction de leurs résultats mais les écoles elles-mêmes recevront un traitement différencié et, à court terme, on peut imaginer que la rémunération dépendra elle aussi de ces évaluations. Le manque de moyens et les classes

surchargées entraînent déjà une dégradation des conditions de travail. La suppression de 650 postes dans le premier degré à la rentrée 2024 ne va certainement pas améliorer les choses.

SUD éducation continue de s’opposer à l’organisation de ces évaluations chronophages, qui formatent les pratiques et passent sous silence les vrais besoins : pour faire réussir les élèves, il faut baisser le nombre d’élèves par classe, mieux les accompagner et investir dans les écoles.